



LIMITED LIFETIME WARRANTY

The LaPatrie Limited Warranty covers your guitar against defects in material and workmanship for as long as you own the guitar, subject to the limitations set forth in this document. If service is required, the guitar must be returned with proof of purchase to the original, authorized LaPatrie dealer. The dealer will evaluate the guitar to determine whether the guitar can be serviced locally or should be returned to LaPatrie. Work performed by unauthorized persons will void your warranty. Factory installed electronics are warranted for one year from date of purchase. The customer will pay freight and insurance charges on all returns.

LaPatrie Guitars assumes no liability for any loss of income, satisfaction, or damages arising from the loss of use of this product due to defects or availability of the product during service.

LIMITATIONS:

The following are not covered under the LaPatrie warranty:

- Any instrument upon which the serial number has been altered in any way;
- Any instrument that has been damaged due to misuse, neglect, or accident;
- Normal wear and tear including machine heads, worn frets, saddles and nuts;
- Strings and batteries;
- Any instrument that has been subjected to extreme changes in temperature or humidity;
- Cracking or discoloration to the finish.

NOTE: It is not necessary to register your warranty, please keep your original sales receipt, which will serve as your proof of purchase and bring it along with your guitar to the original point of purchase if warranty work is required.

GARANTIE À VIE RESTREINTE

La garantie restreinte de LaPatrie protège votre guitare contre une fabrication ou du matériel défectueux aussi longtemps que vous la posséderez. Les modalités de la garantie se trouvent dans le document accompagnant votre achat. Si vous recourez à la garantie, la guitare doit être retournée avec la preuve d'achat dans un point de vente officiel de LaPatrie. Après évaluation, le commerçant détermine si la guitare doit être réparée sur place ou retournée au fabricant. Toute réparation effectuée par une personne non autorisée annule la garantie. Les appareils électroniques manufacturés sont garantis un an à partir de l'achat. Le consommateur s'acquitte des frais de manutention et d'assurance liés aux retours.

Guitares LaPatrie n'endossent aucune responsabilité pour toute insatisfaction, tout dommage ou toute perte de revenu causés par un produit inutilisable en raison de défauts ou de bris au moment de l'utilisation.

Restrictions :

La garantie LaPatrie ne couvre pas les modalités suivantes :

- Tout instrument dont le numéro de série est d'une quelconque façon altéré ;
- Tout dommage causé par un usage fautif, de la négligence ou un accident ;
- L'usure normale, y compris celle du mécanisme d'engrenage des clés, des frettes, des sillets et des sillets de tête ;
- Les cordes et les piles ;
- Tout instrument ayant été exposé à des changements drastiques de température et d'humidité ;
- L'altération ou la décoloration du fini.

NOTE: Il n'est pas nécessaire d'enregistrer votre garantie. Veillez à conserver votre reçu, car, si vous deviez recourir au service de garantie, vous devrez apporter cette preuve d'achat, en plus de votre guitare, au point de vente où l'achat a été effectué.